

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 20815
Numéro SIREN : 500 492 004
Nom ou dénomination : BDO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2018 sous le numéro de dépôt 88120

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-09-2018

N° DE DEPOT : 088120

N° GESTION : 2008B20815

N° SIREN : 500492004

DENOMINATION : BDO FRANCE

ADRESSE : 43-47 avenue de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2017



Certifiés conformes


SAS BDO FRANCE

43-45 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2016 au 30/09/2017

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016	Abs. (M)	Abs. (%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	258 872		258 872	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	11 128 430	9 583 000	1 545 430	16,13
Chiffre d'affaires net	11 387 102	9 583 000	1 804 101	18,83
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée		13 964	-13 964	-100,00
Subventions d'exploitation	700	1 500	-800	-53,33
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	44 193	44 291	-98	-0,22
Autres produits	776	18	758	NS
Total produits d'exploitation (I)	11 432 771	9 642 773	1 789 998	18,56
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	261 270		261 270	
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	8 864 755	7 690 135	1 174 620	15,27
Impôts, taxes et versements assimilés	67 713	51 991	35 722	66,71
Salaires et traitements	1 133 356	851 479	281 877	33,10
Charges sociales	483 327	376 871	106 856	28,32
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	400 224	306 947	94 276	30,81
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	90 000	11 860	78 340	671,87
Autres charges	1 098 876	863 620	235 256	27,24
Total charges d'exploitation (II)	12 410 520	10 153 603	2 266 918	22,67
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-986 749	-508 729	-478 020	93,96
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	4 964 807	4 368 152	596 855	13,66
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	948		948	
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg				
Différences positives de change	981		981	
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl				
Total produits financiers (V)	4 966 736	4 368 152	598 584	13,70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	188 061	183 489	4 572	2,49
Différences négatives de change		4	-4	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	188 061	183 493	4 568	2,49
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	4 778 674	4 184 659	594 016	14,20
RESULTAT COURANT avant impôt	3 791 925	3 675 930	115 996	3,16

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		750	-750	-100,00
Sur opérations en capital	1 070 908	1 372 609	-301 701	-21,98
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		38 826	-38 826	-100,00
Total produits exceptionnels (VII)	1 070 908	1 411 185	-340 276	-24,16
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		17 988	-17 988	-100,00
Sur opérations en capital	1 070 908	1 373 593	-302 685	-22,04
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	22 046	9 283	12 763	137,49
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 092 954	1 390 864	-297 910	-21,38
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22 046	11 320	-33 366	-294,75
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-562 431	-402 558	-159 873	39,71
Total des produits (I-III-V-VII)	17 270 214	16 225 110	1 045 104	6,42
Total des charges (II-IV-VI-VIII-IX-X)	15 838 104	14 587 302	1 250 802	8,52
BENEFICE OU PERTE	4 332 310	4 089 808	242 502	5,93
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 964 807	4 368 151	596 656	13,66
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	38 507	47 191	-8 684	-18,40

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 102 909	543 036	559 873	631 722
Fonds commercial (1)				8 349 656
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	918 046	562 314	355 732	205 013
Autres immobilisations corporelles				168 272
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	52 657 638		52 857 638	42 365 040
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 250 026		9 250 026	170 634
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	63 926 519	1 105 350	62 821 163	51 830 368
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 140		2 140	75 600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 471 361	6 617	3 465 744	1 716 398
Autres créances	8 809 688		8 809 668	3 691 260
Capital souscrit et appelé, non versé	437 440		437 440	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	256 905		256 905	588 078
Charges constatées d'avance (3)	1 080 080		1 080 080	490 036
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 067 593	6 617	14 061 975	6 561 372
Frais d'émission d'emprunt à étaler	107 070		107 070	155 892
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	78 093 282	1 110 967	76 982 315	58 597 403
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			170 634	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 617	5 617

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 050 012	12 312 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 681 879	23 621 571
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	667 595	463 105
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	654 610	654 610
Report à nouveau	4 021 169	2 145 826
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 332 310	4 089 808
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	23 899	1 853
TOTAL CAPITAUX PROPRES	52 431 276	43 289 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	115 534	25 694
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115 534	25 694
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 875 892	7 461 149
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 451 184	4 185 414
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 018 944	2 432 426
Dettes fiscales et sociales	1 059 578	587 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 663	
Autres dettes	286 116	354 553
Produits constatés d'avance (1)	693 131	261 566
TOTAL DETTES	24 435 597	16 282 257
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	76 982 315	58 597 403
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 397 857	5 996 860
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 037 650	9 285 397
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Vertical text on the right margin, possibly a page number or reference code.

/// Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Durant cet exercice, la société BDO France a fait l'objet d'une augmentation de son capital :

- par apport en nature :

FIDENT AUDIT pour un montant de 74 908,80 € représentant 6 936 Actions assortie d'une prime d'émission de 202 531,20 €

3APEXCO pour un montant de 783 820,80 € représentant 72 576 Actions assortie d'une prime d'émission de 2 482 099,20 €

ARRAOU pour un montant de 701 438,40 € représentant 64 948 Actions assortie d'une prime d'émission de 1 896 481,60 €

- par apport en numéraire :

Christophe PRAUD pour un montant de 59 054,40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665,60 € - Capital appelé versé

Sébastien PERRIGAUD pour un montant de 59 054,40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665,60 € - Capital appelé versé

Thierry DROUIN pour un montant de 59 054,40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665,60 € - Capital appelé versé

A partir du 28/08/2017, le siège social de BDO France est domicilié au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS.

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 76 982 315 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 4 332 310 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrent la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué essentiellement de titres de participation et des dépôts et cautionnement versés. Les titres sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dans le cas où leur valeur d'inventaire estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, est inférieur à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 4 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 3 à 4 ans

* Matériel informatique : de 3 à 4 ans

* Mobilier : de 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

/// Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2003-2005)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 28 927 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 16 065 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Aut débit de l'exercice	Acquisition	Diminution	En fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 349 656		8 349 656	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	986 712	116 196		1 102 909
Immobilisations incorporelles	9 336 368	116 196	8 349 656	1 102 909
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 000	7 700		35 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	575 773	306 573		882 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	158 272	912 636	1 070 908	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	762 045	1 226 909	1 070 908	918 046
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	42 365 040	10 292 599		52 657 638
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	170 634	9 079 392		9 250 026
Immobilisations financières	42 535 675	19 371 991		61 907 664
ACTIF IMMOBILISE	52 634 087	20 715 096	9 420 564	63 928 619

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			8 349 656	8 349 656
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	116 196	1 226 909	11 022 335	12 365 440
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	116 196	1 226 909	19 371 991	20 715 096
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	8 349 656			8 349 656
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 070 908		1 070 908
Cessions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 349 656	1 070 908		9 420 564

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Actifs financiers : 8 349 656 €

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-€

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SC SOVEC PARTICIPATIONS ET F			100,00							
SAS BDO SICIER	2	241	59,00	300	300			2 345	142	96
SARL BDO EXPERTISE SOCIALE	20	-864	100,00	20	20			2 414	-805	
SAS BDO IBSO	345	1 088	100,00	1 508	1 508			6 683	395	203
SADIR BDO ATLANTIQUE	1 977	6 112	99,98	13 804	13 804			4 798	3 095	1 797
SAS BDO Rhône-Alpes	3 000	3 780	92,30	9 578	9 579			19 166	840	842
SAS BDO PACA	2 000	280	99,96	2 687	2 687			3 060	97	
SAS BDO RH	50		70,00	35	35					
SASU BDO AXE	112	472	99,99	960	960			1 299	17	50
SARL BDO LEGER & ASSOCIES	60	2 296	99,48	6 195	5 195			16 621	522	657
SAS 3APEXCO			100,00							
SAS BDO IDF ETS VERSAILLES	5 365	3 817	99,98	8 513	8 513			17 099	749	1 223
SASU BDO FRANCE CI	10	-6	100,00	10	10			192	-2	
SARL BDO VIA FINANCE			70,00							
FIDENT-AUDIT	16	243	70,35	277	277			473	33	
BDO ARRAOU	1 000	880	100,00	2 598	2 598			2 891	212	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI JANUS & CARNA	2		13,90							
SCM SOLIDARITE ENTRE ASSOCI	10		33,33	3	3			128		
SAS TYCHE GESTION PRIVEE	1	-2	40,00	2	2					-2
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Augmentation l'exercice	Augmentation	Diminutions	Augmentation l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	354 990	188 046		543 036
Immobilisations incorporelles	354 990	188 048		543 036
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instel.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	4 025	8 545		12 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	394 734	155 009		549 743
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	398 759	163 555		562 314
ACTIF IMMOBILISE	753 749	351 601		1 105 350

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 048 575 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Créances simples et/ou en	Créances multiples et/ou en
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 250 026	170 634	9 079 392
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 471 361	3 465 744	5 617
Autres	8 809 668	8 809 668	
Capital souscrit - appelé, non versé	437 440	437 440	
Charges constatées d'avance	1 080 080	1 080 080	
Total	23 048 575	13 963 566	9 085 009
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	40 493
Clients - Factures à établir groupe	2 440 255
Fourn. avoirs non reçus	199 564
Prov. Charges soc. à recevoir	2 214
Etat - produits à recevoir	23 561
Int courus C/C PM à recevoir	85 957
Total	2 792 044

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

	Montant
TOTAL	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 050 011,60 € décomposé en 1 300 927 titres d'une valeur nominale de 10,80 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 140 063	10,80
Titres émis pendant l'exercice	160 864	10,80
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 300 927	10,80

Provisions réglementées

	Provision au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Restes de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Reconstitution des glissements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 853	22 046		23 899
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 853	22 046		23 899
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		22 046		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions en fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 694			160	25 534
Pour Impôts					
Renouvellement des Immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		90 000			90 000
Total	25 694	90 000		160	115 534
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		90 000		160	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 435 507 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 6 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 875 892	2 478 034	7 858 904	1 538 953
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	168 474	168 474		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 018 944	4 018 944		
Dettes fiscales et sociales	1 059 578	1 059 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 663	50 663		
Autres dettes (**)	6 588 828	6 588 828		
Produits constatés d'avance	693 131	693 131		
Total	24 435 507	15 037 650	7 858 904	1 538 953
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 146 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 731 757			
(**) Dont envers les associés	180 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 180 000 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montants
Fourn.fact.non parvenues	483 301
Fourn.fact.non parvenues groupe	322 157
Int courus C/C PM à payer	38 507
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMols	77 075
Personnel - Provision Primes	9 000
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMols	38 598
Prov.Charges soc. s/Primes	4 092
Etat - charges à payer	42 517
Clients - Avoirs à établir groupe	285 988
Total	1 301 213

Comptes de régularisation

Autres informations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 080 080		
Total	1 080 080		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	261 262		
Produits constatés d'avance groupe	431 869		
Total	693 131		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2017
Locations immobilières	955 934
Prestations groupe	9 933 594
Formations	219 666
Autres	277 908
TOTAL	11 387 102

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers de participation	4 964 807	4 368 152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	948	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	981	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 966 736	4 368 152
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	188 061	183 489
Différences négatives de change		4
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	188 061	183 493
Résultat financier	4 778 674	4 184 659

Notes sur le compte de résultat**Résultat et Impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	impôt concomitant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	3 762 998	-584 009	4 347 007
+ Résultat exceptionnel	-22 046	-7 349	-14 897
- Participations des salariés			
Résultat comptable	3 740 952	-591 358	4 332 310

Le montant de l'impôt comprend le montant du CICE soit 28 927€

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 2 703 094 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	23 899
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>PV Sursis report impot</i>	8 349 656
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	8 373 555
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<i>IFC</i>	25 534
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	25 534
C. Déficits reportables	238 738
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	2 703 094
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration fiscale est constitué au 30 septembre 2017 de :

- la SAS BDO PACA Intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO IDF intégrée au 01/10/2013

Notes sur le compte de résultat

- la SARL CONSEIL & STRATEGIE Intégrée au 01/10/2013
- la SARL ELLIPCE intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO LEGER & ASSOCIES intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO IBSO intégrée au 01/10/2013

- la SADIR BDO ATLANTIQUE intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO LES HERBIERS intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO NANTES intégrée au 01/10/2014
- la SA BDO LA ROCHE SUR YON intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO SAINT GILLES intégrée au 01/10/2014
- la SARL FONTENAY LE COMTE intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO AXE intégrée au 01/10/2014

- la SARL HISSEO intégrée au 01/01/2015
- la SARL BDO INNOVATION intégrée au 01/01/2015

- la SA BDO LES ULIS intégrée au 01/10/2015
- la SAS 2AS intégrée au 01/10/2015
- la SAS VINCENT RUSE CONSEILS intégrée au 01/10/2015

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA2

Forme : SAS

SIREN : 508 948 049

Au capital de : 4 004 970 €

Adresse du siège social :

43-47 AVENUE DE L'ARMEE

75116 PARIS

Engagements financiers

Autres opérations non inscrites au bilan

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial
--	---------------------

La société BDO FRANCE détient 92.30% du capital de BDO RHONE ALPES. Afin de tenir compte des conditions du pacte d'associés de BDO RHONE ALPES, BDO FRANCE s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO RHONE ALPES lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO RHONE ALPES.

Nantissement de 1 133 parts sociales de la société civile SOVEC PARTICIPATIONS ET FINANCES au profit de la banque Espirito et de la Venetie - BESV

Nantissement de 2 150 actions BDO RHONE ALPES représentant 12.48% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 30 100 actions BDO ATLANTIQUE représentant 27.41% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 106 399 actions BDO AXE représentant au minimum 94.99% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 12 000 parts de BDO IDF en 01/2015 représentant 5.59% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 350 actions VIA FINANCE représentant 70% du capital et des droits de vote de la société au profit de la BECM

Nantissement de 4 849 456 actions 3APEXCO représentant 100% du capital et des droits de vote de la société

Autres informations

au profit de la Banque Populaire Rives de Paris

Engagement à 1ère demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028. En contrepartie de cet engagement reçu, BDO France a versé sur un compte bloqué auprès de la BECM un montant de 720 000€

BDO France s'est engagé irrévocablement à acquérir auprès des cédants, le solde des actions de la Société VIA FINANCE, soit 30% du capital de cette dernière, au plus tard le 30 avril 2021

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
25 534 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 25 534 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO FRANCE

Société par actions simplifiée à Conseil d'Administration
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 14.050.011,60 euros
Siège social : 43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

500 492 004 R.C.S. Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 12 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit,
le 12 janvier,
à 10 heures,

les associés de la société BDO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 14.050.011,60 euros divisé en 1.300.927 actions de préférence, dont 872.236 actions de préférence de catégorie A, 428.635 actions de préférence de catégorie ADP et 56 actions de préférence de catégorie C, d'une valeur nominale de 10,80 euros chacune, ayant son siège social situé 43-47, avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, identifiée sous le n° 500 492 004 R.C.S. Paris (la "**Société**") se sont réunis à l'hôtel HYATT Regency Paris Étoile situé 62, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris, en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions A, ADP et C, conformément aux dispositions de l'article 25.1 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et sur les comptes dudit exercice, et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 4.332.310 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2017

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions A, ADP et C, conformément aux dispositions de l'article 25.1 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation du Groupe au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et sur les comptes dudit exercice et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve lesdits rapports, les comptes consolidés, tels qu'ils ont été présentés, établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice net consolidé de 2.443 K€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 et fixation du dividende

L'assemblée générale, statuant à la majorité simple des voix attachées aux Actions A, ADP et C, connaissance prise des termes du rapport de gestion du Conseil d'Administration,

constatant que le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élève à la somme de 4.332.310 euros,

approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide de :

- doter la réserve légale d'un montant de 216.615,50 euros, laquelle sera portée à un nouveau montant de 884.210,50 euros,
- affecter le solde, soit 4.115.694,50 euros, sur le compte "*report à nouveau*", lequel passera ainsi d'un solde de 4.021.169 euros à un nouveau solde de 8.136.863,50 euros,
- procéder à une distribution de dividendes d'un montant total de 2.337.336,36 euros (le "**Bénéfice**") prélevé sur le compte "*report à nouveau*".

Conformément aux articles 7.2 et 8.3.1 des statuts de la Société, l'assemblée générale décide que, sur le Bénéfice, il sera prélevé :

- (i) 1.500.222,50 euros au titre du dividende prioritaire à servir sur les Actions ADP, soit un dividende de 3,50 euros par Action ADP,
- (ii) 753.400 euros seront répartis entre les Associés Privilégiés (tel que ce terme est défini dans les statuts de la Société) selon la qualité de chacun d'entre eux au titre de l'avantage particulier, savoir :
 - Young Partner : 300 euros,
 - Partner : 400 euros,
 - Confirmed Partner : 550 euros,
 - Senior Partner : 700 euros,
 - Managing Partner : 840 euros.

Le solde du Bénéfice non alloti, soit 83.713,86 euros, sera réparti entre les associés A et les Associés C proportionnellement à la quotité du capital qu'ils détiennent dans la Société, soit un dividende de 0,09597 euro par Action A et Action C.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2018.

L'assemblée générale décide que les dividendes seront soumis à l'impôt sur le revenu et imposés au prélèvement forfaitaire unique au taux forfaitaire de 12,8% (30% avec les prélèvements sociaux) sans abattement de 40% ou, sur option, au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec abattement de 40%. Dans tous les cas, le dividende sera versé sous déduction des prélèvements sociaux et soumis au prélèvement à la source obligatoire de 12,8% édicté à l'article 117 quater du Code général des impôts

(sauf en cas de demande de dispense dans les conditions de l'article 242 quater du Code général des impôts).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercices	Dividende brut	Dividende par action	Dividende ouvrant droit à abatement
30-09-2014	1.753.323,44 €	1,5597 €	631.321 €
30-09-2015	1.843.029,72 €	1,6266 €	715.920 €
30-09-2016	2.010.008,00 €	1,7524 €	784.830 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

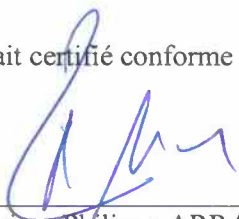
Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes ou à *La Loi*, pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.



Monsieur Philippe ARRAOU
Président

Jean-Luc PAUPERT
95, rue de Lyon
89200 AVALLON

ARCADE AUDIT
26, rue La Quintinie
75015 PARIS

BDO FRANCE

SAS au Capital de 14 050 011,60 euros

43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice Clos le 30 Septembre 2017

BDO FRANCE

SAS au capital de 14 050 011,60 Euros

Siège social : 43-47 Avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Du 12 Janvier 2018

Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2017

Aux actionnaires de la société BDO FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO France relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Actif immobilisé » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif au mali technique de fusion.

Justification des appréciations

En application des dispositions légales de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Comme mentionné dans l'observation ci-dessus la note « Actif immobilisé » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation relative au traitement comptable du mali technique de fusion en accord avec le règlement ANC n° 2015-06.
- Le fonds commercial et le mali technique de fusion afférant à cet actif sous-jacent, dont les montants nets figurant au bilan au 30 Septembre 2017 s'établissent à 1 102 909 euros font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations Incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.
Nos travaux ont consisté à :
 - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - à revoir les calculs effectués par la société,
 - à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle vous ont été communiqué dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

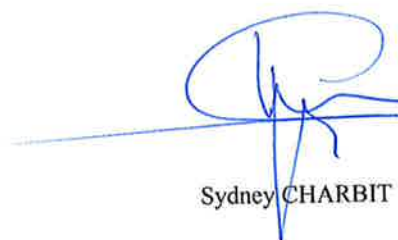
Avallon et Paris,
Le 28 décembre 2017

Les commissaires aux comptes

Jean-Luc PAUPERT



ARCADE AUDIT



Sydney CHARBIT

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016	Abs. (M)	Ab. (%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	258 872		258 872	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	11 128 430	9 583 000	1 545 430	16,13
Chiffre d'affaires net	11 387 102	9 583 000	1 804 101	18,83
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée		13 964	-13 964	-100,00
Subventions d'exploitation	700	1 500	-800	-53,33
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	44 193	44 291	-98	-0,22
Autres produits	776	18	758	NS
Total produits d'exploitation (I)	11 432 071	9 642 773	1 789 298	18,56
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	261 270		261 270	
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	8 864 755	7 690 135	1 174 620	15,27
Impôts, taxes et versements assimilés	67 713	51 991	35 722	68,71
Salaires et traitements	1 133 356	851 479	281 877	33,10
Charges sociales	483 327	376 871	106 856	28,32
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	400 224	306 947	94 276	30,81
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	90 000	11 860	78 340	671,87
Autres charges	1 098 876	863 620	235 256	27,24
Total charges d'exploitation (II)	12 410 520	10 153 603	2 268 018	22,67
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-986 749	-508 729	-478 020	93,96
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	4 964 807	4 368 152	596 655	13,66
D'autres valeurs mobilières et créances actives im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	948		948	
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg				
Différences positives de change	981		981	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total produits financiers (V)	4 966 736	4 368 152	598 584	13,70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	188 061	183 489	4 572	2,49
Différences négatives de change		4	-4	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	188 061	183 493	4 568	2,49
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	4 778 674	4 184 659	594 016	14,20
RESULTAT COURANT avant impôt	3 791 925	3 675 930	115 996	3,16

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		750	-750	-100,00
Sur opérations en capital	1 070 908	1 372 609	-301 701	-21,98
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		38 826	-38 826	-100,00
Total produits exceptionnels (VII)	1 070 908	1 411 185	-340 276	-24,16
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		17 988	-17 988	-100,00
Sur opérations en capital	1 070 908	1 373 593	-302 685	-22,04
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	22 046	9 283	12 763	137,49
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 092 954	1 390 864	-307 910	-21,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	-22 046	11 320	-33 366	-294,75
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-562 431	-402 558	-159 873	39,71
Total des produits (I-III-V-VII)	17 270 714	15 423 110	1 847 603	12,02
Total des charges (I-IV-VI-VIII-IX-X)	15 838 104	14 553 302	1 284 802	8,82
BENEFICE OU PERTE				
	4 332 310	4 089 808	242 502	5,93
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
	4 964 807	4 368 151	596 656	13,66
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				
	38 507	47 191	-8 684	-18,40

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 102 909	543 036	559 873	631 722
Fonds commercial (1)				8 349 656
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	918 046	562 314	355 732	205 013
Autres immobilisations corporelles				168 272
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	52 657 638		52 857 638	42 365 040
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 250 026		9 250 026	170 634
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	63 928 519	1 105 350	62 823 163	51 830 368
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 140		2 140	75 600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 471 361	6 617	3 465 744	1 716 398
Autres créances	8 809 688		8 809 668	3 691 260
Capital souscrit et appelé, non versé	437 440		437 440	
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	256 905		256 905	588 078
Charges constatées d'avance (3)	1 080 080		1 080 080	490 036
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 067 593	6 617	14 061 976	6 561 372
Frais d'émission d'emprunt à étaler	107 070		107 070	155 892
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	78 093 282	1 110 967	76 982 315	58 597 403
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			170 634	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			5 617	5 617

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 050 012	12 312 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 681 879	23 621 571
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	667 595	463 105
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	654 610	654 610
Report à nouveau	4 021 169	2 145 826
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 332 310	4 089 808
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	23 899	1 853
TOTAL CAPITAUX PROPRES	52 431 275	43 289 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	115 534	25 694
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115 534	25 694
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 875 892	7 461 149
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 451 184	4 185 414
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 018 944	2 432 426
Dettes fiscales et sociales	1 059 578	587 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 663	
Autres dettes	286 116	354 553
Produits constatés d'avance (1)	693 131	261 566
TOTAL DETTES	24 435 397	16 282 257
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	76 982 315	58 597 403
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 397 857	5 996 860
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 037 650	9 285 397
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Document communiqué en vertu de l'Accès à l'information
Document released pursuant to the Access to Information Act

/// Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Durant cet exercice, la société BDO France a fait l'objet d'une augmentation de son capital :

- par apport en nature :

FIDENT AUDIT pour un montant de 74 908.80 € représentant 6 936 Actions assortie d'une prime d'émission de 202 531.20 €

3APEXCO pour un montant de 783 820.80 € représentant 72 576 Actions assortie d'une prime d'émission de 2 482 099.20 €

ARRAOU pour un montant de 701 438.40 € représentant 64 948 Actions assortie d'une prime d'émission de 1 896 481.60 €

- par apport en numéraire :

Christophe PRAUD pour un montant de 59 054.40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665.60 € - Capital appelé versé

Sébastien PERRIGAUD pour un montant de 59 054.40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665.60 € - Capital appelé versé

Thierry DROUIN pour un montant de 59 054.40 € représentant 5 468 Actions assortie d'une prime d'émission de 159 665.60 € - Capital appelé versé

A partir du 28/08/2017, le siège social de BDO France est domicilié au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS.

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 76 982 315 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 4 332 310 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrent le période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué essentiellement de titres de participation et des dépôts et cautionnement versés. Les titres sont comptabilisés au bilan pour leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dans le cas où leur valeur d'inventaire estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, est inférieur à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 4 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 3 à 4 ans

* Matériel informatique : de 3 à 4 ans

* Mobilier : de 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

/// Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2003-2005)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 28 927 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 16 065 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Autodébit d'exercices	Acquisition	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 349 656		8 349 656	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	986 712	116 196		1 102 909
Immobilisations incorporelles	9 336 368	116 196	8 349 656	1 102 909
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	28 000	7 700		35 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	575 773	306 573		882 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	158 272	912 636	1 070 908	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	762 045	1 226 909	1 070 908	918 046
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	42 365 040	10 292 599		52 657 638
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	170 634	9 079 392		9 250 026
Immobilisations financières	42 535 675	19 371 991		61 907 664
ACTIF IMMOBILISE	52 634 087	20 715 096	9 420 564	63 928 619

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			8 349 656	8 349 656
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	116 196	1 226 909	11 022 335	12 365 440
Apports				
Créallons				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	116 196	1 226 909	19 371 991	20 715 096
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	8 349 656			8 349 656
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 070 908		1 070 908
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 349 656	1 070 908		9 420 564

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Actifs financiers : 8 349 656 €

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(4)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SC SOVEC PARTICIPATIONS ET F			100,00							
SAS BDO SICIER	2	241	59,00	300	300			2 345	142	96
SARL BDO EXPERTISE SOCIALE	20	-864	100,00	20	20			2 414	-805	
SAS BDO IBSO	345	1 088	100,00	1 508	1 508			6 683	395	203
SADIR BDO ATLANTIQUE	1 977	6 112	99,98	13 804	13 804			4 798	3 095	1 797
SAS BDO Rhône-Alpes	3 000	3 780	92,30	9 579	9 579			19 166	840	842
SAS BDO PACA	2 000	280	99,96	2 687	2 687			3 060	97	
SAS BDO RH	50		70,00	35	35					
SASU BDO AXE	112	472	99,99	960	960			1 299	17	50
SARL BDO LEGER & ASSOCIES	60	2 296	99,48	6 195	5 195			16 621	522	657
SAS 3APEXCO			100,00							
SAS BDO IDF ETS VERSAILLES	5 365	3 817	99,98	8 513	8 513			17 099	749	1 223
SASU BDO FRANCE CI	10	-6	100,00	10	10			192	-2	
SARL BDO VIA FINANCE			70,00							
FIDENT-AUDIT	16	243	70,35	277	277			473	33	
BDO ARRAOU	1 000	880	100,00	2 598	2 598			2 891	212	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SCI JANUS & CARNA	2		13,90							
SCM SOLIDARITE ENTRE ASSOCI	10		33,33	3	3			128		
SAS TYCHE GESTION PRIVEE	1	-2	40,00	2	2				-2	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Augmente Exercice	Augmentation	Diminutions	Augmente Exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations Incorporelles	354 990	188 046		543 036
Immobilisations incorporelles	354 990	188 048		543 036
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instel.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	4 025	8 545		12 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	394 734	155 009		549 743
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	398 759	163 555		562 314
ACTIF IMMOBILISE	753 749	351 601		1 105 350

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 048 575 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Créances simples et légal	Créances simples d'organ
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 250 026	170 634	9 079 392
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 471 361	3 465 744	5 617
Autres	8 809 668	8 809 668	
Capital souscrit - appelé, non versé	437 440	437 440	
Charges constatées d'avance	1 080 080	1 080 080	
Total	23 048 575	13 963 566	9 085 009
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	40 493
Clients - Factures à établir groupe	2 440 255
Fourn. avoirs non reçus	199 564
Prov. Charges soc. à recevoir	2 214
Etat - produits à recevoir	23 561
Int courus C/C PM à recevoir	85 957
Total	2 792 044

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

	Montant
TOTAL	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 050 011,60 € décomposé en 1 300 927 titres d'une valeur nominale de 10,80 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 140 063	10,80
Titres émis pendant l'exercice	160 864	10,80
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 300 927	10,80

Provisions réglementées

	Provision attribuée de l'exercice	Dotations de l'exercice	Restes de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 853	22 046		23 899
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 853	22 046		23 899
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		22 046		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions en fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	25 694			160	25 534
Pour Impôts					
Renouvellement des Immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		90 000			90 000
Total	25 694	90 000		160	115 534
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		90 000		160	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 435 507 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 6 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 875 892	2 478 034	7 858 904	1 538 953
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	168 474	168 474		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 016 944	4 016 944		
Dettes fiscales et sociales	1 059 578	1 059 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 663	50 663		
Autres dettes (**)	6 568 828	6 568 828		
Produits constatés d'avance	693 131	693 131		
Total	24 435 507	15 037 650	7 858 904	1 538 953
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 146 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 731 757			
(**) Dont envers les associés	180 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 180 000 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montants
Fourn.fact.non parvenues	483 301
Fourn.fact.non parvenues groupe	322 157
Int courus C/C PM à payer	38 507
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMols	77 075
Personnel - Provision Primes	9 000
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMols	38 598
Prov.Charges soc. s/Primes	4 092
Etat - charges à payer	42 517
Clients - Avoirs à établir groupe	285 988
Total	1 301 213

Comptes de régularisation

Autres informations

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 080 080		
Total	1 080 080		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	261 262		
Produits constatés d'avance groupe	431 869		
Total	693 131		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2017
Locations immobilières	955 934
Prestations groupe	9 933 594
Formations	219 666
Autres	277 908
TOTAL	11 387 102

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2017	30/09/2016
Produits financiers de participation	4 964 807	4 368 152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	948	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	981	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 966 736	4 368 152
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	188 061	183 489
Différences négatives de change		4
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	188 061	183 493
Résultat financier	4 778 674	4 184 659

Notes sur le compte de résultat**Résultat et Impôts sur les bénéfices****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant impôt	impôt concomitant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	3 762 998	-584 009	4 347 007
+ Résultat exceptionnel	-22 046	-7 349	-14 897
- Participations des salariés			
Résultat comptable	3 740 952	-591 358	4 332 310

Le montant de l'impôt comprend le montant du CICE soit 28 927€

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 2 703 094 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	23 899
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>PV Sursis report impot</i>	8 349 656
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	8 373 555
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<i>IFC</i>	25 534
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	25 534
C. Déficits reportables	238 738
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	2 703 094
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO FRANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration fiscale est constitué au 30 septembre 2017 de :

- la SAS BDO PACA Intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO IDF intégrée au 01/10/2013

Notes sur le compte de résultat

- la SARL CONSEIL & STRATEGIE Intégrée au 01/10/2013
- la SARL ELLIPCE intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO LEGER & ASSOCIES intégrée au 01/10/2013
- la SARL BDO IBSO intégrée au 01/10/2013

- la SADIR BDO ATLANTIQUE intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO LES HERBIERS intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO NANTES intégrée au 01/10/2014
- la SA BDO LA ROCHE SUR YON intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO SAINT GILLES intégrée au 01/10/2014
- la SARL FONTENAY LE COMTE intégrée au 01/10/2014
- la SARL BDO AXE intégrée au 01/10/2014

- la SARL HISSEO intégrée au 01/01/2015
- la SARL BDO INNOVATION intégrée au 01/01/2015

- la SA BDO LES ULIS Intégrée au 01/10/2015
- la SAS 2AS intégrée au 01/10/2015
- la SAS VINCENT RUSE CONSEILS intégrée au 01/10/2015

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA2

Forme : SAS

SIREN : 508 948 049

Au capital de : 4 004 970 €

Adresse du siège social :
43-47 AVENUE DE L'ARMEE
75116 PARIS

Engagements financiers

Autres opérations non inscrites au bilan

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial
--	---------------------

La société BDO FRANCE détient 92.30% du capital de BDO RHONE ALPES. Afin de tenir compte des conditions du pacte d'associés de BDO RHONE ALPES, BDO FRANCE s'est engagée à acquérir l'intégralité des parts de BDO RHONE ALPES lors de la sortie des associés personnes physiques de BDO RHONE ALPES.

Nantissement de 1 133 parts sociales de la société civile SOVEC PARTICIPATIONS ET FINANCES au profit de la banque Espirito et de la Venetie - BESV

Nantissement de 2 150 actions BDO RHONE ALPES représentant 12.48% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 30 100 actions BDO ATLANTIQUE représentant 27.41% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 106 399 actions BDO AXE représentant au minimum 94.99% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 12 000 parts de BDO IDF en 01/2015 représentant 5.59% du capital et des droits de vote de la société au profit de la Banque Populaire Atlantique

Nantissement de 350 actions VIA FINANCE représentant 70% du capital et des droits de vote de la société au profit de la BECM

Nantissement de 4 849 456 actions 3APEXCO représentant 100% du capital et des droits de vote de la société

Autres informations

au profit de la Banque Populaire Rives de Paris

Engagement à 1ère demande reçue de la BECM au profit des bailleurs successifs au titre du bâtiment occupé par BDO France au 43-47 Avenue Grande Armée 75116 PARIS à hauteur de 720 000€ pour toute la durée du bail soit au plus tard jusqu'au 28 Février 2028. En contrepartie de cet engagement reçu, BDO France a versé sur un compte bloqué auprès de la BECM un montant de 720 000€

BDO France s'est engagé irrévocablement à acquérir auprès des cédants, le solde des actions de la Société VIA FINANCE, soit 30% du capital de cette dernière, au plus tard le 30 avril 2021

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
25 534 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 25 534 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.